

ABONNEMENTS
63 ABONNEMENTS
d'ent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8.
MM. Laffite et Co, place de la
Bourse 8, sont seuls chargés
à Paris de recevoir les annon-
ces pour le Journal du Lot.

envoyer avec la demande d'a-
bonnement
un bon de poste.

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Table with 4 columns: Destination, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzach, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, PARIS, BORDEAUX, PÉRIGUEUX, Monsempron-Libos, PÉRIGUEUX, BORDEAUX, RODEZ, AURILLAC, VIERZON, PARIS.

Cahors, le 5 Juin 1875

M. Laboulaye a été nommé rapporteur du projet de loi sur les pouvoirs publics par la presque unanimité des membres de la commission des Trente. Ce choix indique les intentions les plus conciliantes de la part de la commission.

Le Journal des Débats apprécie en ces termes les heureuses déclarations de lord Derby, à la Chambre des lords :

L'Angleterre veut décidément qu'on sache qu'elle est encore de ce monde, qu'elle fait toujours partie de la vieille Europe, et qu'elle n'est pas complètement passée à l'état de denrée coloniale ou d'empire asiatique.

Lord Granville, qui était en 1870 ministre de la reine, et spécialement de la reine, n'a pu retrouver clairement dans ses souvenirs ce qu'il disait un mois avant la guerre.

C'est lord Russell qui s'est chargé de demander au gouvernement des explications qui certainement sont destinées à produire une grande et durable impression, car elles répondent catégoriquement à toutes les déclarations extraordinaires faites par les télégrammes et les journaux officieux de l'Allemagne.

mand ont fini par afficher la surprise la plus candide en présence de nos inquiétudes ; nous les avons vus changer, en quelques heures, d'attitude et de langage, et de provocateurs violents redevenir pacificateurs innocents.

Il faut bien cependant qu'il y ait eu quelque chose pour que le gouvernement anglais ait pu donner les explications qu'on a lues. Naturellement, nous en étions bien sûrs ; mais notre devoir était et est encore de ne pas engager ni entretenir de polémique sur les relations de la France avec l'Allemagne.

Ce qu'il nous importe de démontrer à l'Europe, c'est que ce n'est pas nous qui troublons l'eau. L'Europe l'a compris : elle a senti que l'intérêt commun des peuples était touché par une menace sans aucune justification, sans aucun autre prétexte que celui de la force, et que la paix du monde ne devait pas être à la merci d'esprits nerveux ou de tempéraments maladroits.

Nous constatons l'autre jour que l'Angleterre rentrait dans les affaires européennes, et voici que lord Russell exprime le désir qu'elle reprenne le rôle qu'elle avait en 1814. Il nous semble que l'objectif, comme on dit aujourd'hui, est un peu changé. Ce n'est plus la France qui est l'inquiétude de l'Europe, et ce n'est plus l'Angleterre qui en est la régulatrice.

» l'isolement ou l'indifférence. »

De notre côté, nous nous bornons à signaler ce changement d'attitude. Le gouvernement anglais pouvait certainement garder le silence qui est toujours permis quand il s'agit des relations avec les autres puissances ; s'il a jugé à propos de parler, c'est qu'il a voulu qu'on sût qu'il avait efficacement et directement contribué au maintien de la paix.

JOHN LEMOINNE.

On lit dans la France :

Prises à la lettre, telles qu'elles sont, avec l'esprit qui les anime, avec les sympathies non dissimulées pour la France qu'elles contiennent, les déclarations de lord Derby nous suffisent pleinement. Elles ont d'autant plus de portée que la Grande-Bretagne nous avait déshabitués de ce ferme langage, et que de telles paroles renferment en elles-mêmes un engagement implicite.

Pas une voix ne s'est élevée dans la Chambre en faveur de la vieille théorie de l'égoïsme national et du chacun chez soi. Libéraux et conservateurs, whigs et tories sont d'accord sur l'évolution que vient d'opérer la politique anglaise.

A propos du discours de lundi, par lord Derby, le Journal Officiel de l'Empire allemand fait observer qu'il est vrai que « l'augmentation des cadres de l'armée française a produit une certaine émotion à Berlin », mais que « cette émotion n'a pas le moins du monde induit le gouvernement allemand à prendre des résolutions guerrières, ni même à faire des observations. »

Ce langage de l'Allemagne, après toutes les révélations de ces derniers temps, prouve que M. de Bismarck ne s'attendait pas à trouver l'Europe attentive à ses menaces et à ses projets contre nous.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles 4 juin 1875.

On a insinué que l'opinion du président de la République sur la question du scrutin d'arrondissement serait moins résolue que celle de MM. Buffet, Dufaure et des autres membres du cabinet. Cette insinuation est dénuée de toute espèce de fondement.

MM. Buffet et Dufaure de la nécessité du scrutin d'arrondissement et des dangers qui résulteraient pour tous les partis modérés du maintien du scrutin de liste.

La prochaine discussion de l'élection des Côtes-du-Nord excite quelque préoccupation. La gauche met la personne de l'amiral Kerjégou complètement en dehors du débat et n'entend pas contester la validité de l'élection, mais elle veut en faire une question de principe afin d'obliger pour l'avenir l'administration à rester absolument étrangère à toute lutte électorale.

Dans quelques cercles parlementaires on semble croire que dans ce cas, une session supplémentaire aurait lieu au mois d'octobre avant les élections générales.

La commission pour la liberté de l'enseignement supérieur a repoussé par 7 voix contre 4, la proposition du ministre de l'instruction publique tendant à conférer la collation des grades à un jury mixte composé de 2 professeurs de l'Etat et de 2 professeurs de facultés libres.

On assure que M. de Bourgoing montera demain ou lundi à la tribune pour se plaindre des retards apportés à la validation de son élection.

La commission des trente ne s'est pas réunie aujourd'hui.

On dit que M. Laboulaye lira son rapport à la commission samedi seulement et le déposera lundi.

Un dîner parlementaire a lieu ce soir à l'hôtel de la Présidence. On cite parmi les invités MM. le duc de Broglie, Wolowski, Batbie, etc.

Revue des Journaux

Echo.

La gauche se plaint de n'avoir pas obtenu du centre constitutionnel, présidé par M. Léonce de Lavergne, le concours absolu sur lequel elle se flattait de pouvoir compter. Un tel regret indique, de la part de ceux qui l'expriment, une double illusion sur le caractère de l'adhésion des conservateurs libéraux à la forme républicaine, et sur les vrais intérêts de la cause que soutient la gauche.

Avant le vote de l'amendement Wallon, l'Assemblée était coupée en deux fractions nettement tranchées : la droite et la gauche ; c'était la droite qui était en majorité. A-t-on eu qu'après le 30 janvier ce serait exactement la même chose, sauf cette différence que la majorité passerait de droite à gauche ? Si quelqu'un s'est flatté de cette idée, ce n'est pas par la faute de la réunion Lavergne, qui n'a jamais entendu jouer le rôle par trop simple d'un appoint qui passe d'un plateau de la balance dans l'autre. Son ambition était plus haute, et son programme plus large. Elle

voulait déterminer un nouveau classement des partis. Elle voulait rallier à la forme actuelle du gouvernement un assez grand nombre de conservateurs pour que le sort des institutions nouvelles ne fût pas lié d'une façon indissoluble à la destinée d'un parti.

Si les républicains de toute nuance tiennent plus à leurs idées qu'au pouvoir, ils doivent acquiescer avec un plaisir sans mélange des alliés qui ne risquent point de partager, le cas échéant, la responsabilité de leurs errements, et qui seront en état de sauver même sans lui l'œuvre commune. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui demandent la république sans républicains; cette formule est trop naïve quand elle n'est pas ironique; elle est en tous cas l'expression d'une défiance excessive et injuste. Mais il ne nous paraît pas bon qu'une forme de gouvernement soit la chose d'un parti, et qu'on ne puisse accepter sincèrement la forme sans être englobé à perpétuité dans le parti lui-même.

Pour que des institutions soient au-dessus des inévitables revirements de l'opinion, il faut qu'elles soient également défendues par deux grands partis qui soient, quelque nom qu'ils prennent, l'un conservateur et l'autre progressiste: car, si elles ne sont soutenues que par des conservateurs, toute réaction progressiste les emporte; si elles ne sont soutenues que par des progressistes, elles ne résistent pas à la première réaction conservatrice. C'est ce qui est arrivé à la République de 1848. Elle appartenait trop exclusivement à un parti qui a commis de grandes fautes, qui s'est rendu suspect, qui a perdu la confiance du pays, et qui a entraîné dans sa chute une Constitution dont il semblait trop solidaire. On pourrait d'ailleurs faire la même remarque sur toutes nos révolutions. La Restauration est tombée le jour où elle a paru s'identifier avec l'ultra-royalisme, au point de traiter l'opposition libérale comme une ennemie mortelle. La monarchie de Juillet s'est nuie par ses succès mêmes, parce que la majorité conservatrice semblait ne plus faire qu'une seule et même chose avec la royauté. Mais la République est plus exposée que tout autre gouvernement à ce péril mortel, parce qu'elle est plus compromise par son passé, parce que l'on est plus porté à lui appliquer cette logique rigoureuse qui rend les gouvernements responsables partisans.

On nous répond que la gauche n'est animée d'aucun esprit d'exclusion, puisqu'elle accepte tous les alliés qui viennent à elle; on ajoute qu'il y aura lieu de distinguer parmi les constitutionnels entre les conservateurs et les réformateurs, que cette distinction est légitime et nécessaire, mais qu'elle est prématurée, parce que les ennemis irréconciliables des lois du 25 février sont encore trop puissants et trop ardents pour qu'on n'ait pas besoin d'observer en face d'eux une discipline sévère. Cet argument a le tort de rappeler celui que l'empire employait pour refuser les libertés nécessaires, sous prétexte qu'il fallait attendre que les anciens partis eussent désarmé. Les anciens partis ne désarment jamais; ils désarment d'autant moins qu'on prétend les obliger à une soumission absolue, à une conversion sans réserve; ils désarment d'autant moins que, sous prétexte de les mieux combattre, on laisse subsister les griefs dont ils se font un titre à la faveur de l'opinion publique.

S'il était prouvé aujourd'hui que l'on ne peut être franchement partisan des institutions actuelles sans entrer dans l'union des gauches, sans abdiquer toute liberté d'allure et toute indépendance de conduite, il arriverait une fois de plus que les anciens partis, au lieu de désarmer, se fortifieraient, s'uniraient plus étroitement, et attendraient avec confiance la première réaction électorale. Si la réunion Lavergne devenait, comme on semble l'y inviter, une quatrième gauche, elle cesserait de recueillir des recrues à la Constitution, elle perdrait la faculté de rallier les conservateurs au régime nouveau. Au lieu d'être un lien, elle ne serait plus qu'une limite. Au lieu d'être le germe et le centre d'un second parti constitutionnel, et par conséquent une ressource précieuse et nécessaire pour l'avenir, elle passerait à l'état de subdivision du parti dominant.

Ainsi, même si l'on se place au point de vue purement républicain, on doit féliciter la réunion Lavergne de l'attitude qu'elle a prise, et la remercier d'avoir gardé une entière indépendance. Jamais cette vieille et sage maxime: « On ne s'appuie que sur ce qui résiste » n'a été plus utilement pratiquée.

Informations

On annonce qu'un dissentiment s'était élevé entre M. le président de la République et M. le garde des sceaux, au sujet du successeur à donner à M. le premier président Gilardin. M. Dufaure avait, à l'un des derniers conseils, soumis à la signature du maréchal un décret nommant M. Delise premier président de la cour d'appel de Paris. Le maréchal refusa de signer. Au conseil suivant, M. Dufaure représenta son décret. Le maréchal refusa encore. Enfin, comme M. le garde des sceaux revenait encore à la charge, M. le maréchal de Mac-Mahon déclara tout net qu'il ne consentirait jamais à mettre à la tête de la cour d'appel un homme n'ayant d'autre titre à cette faveur que d'avoir été nommé d'emblée procureur général après le 4 septembre. C'est alors que M. Dufaure se décida à proposer M. Larombière dont la nomination a paru.

La commission consultative de la presse est sur le point de terminer ses travaux, et le conseil des ministres va être appelé à délibérer sur le projet de loi dû à l'initiative de l'honorable M. Dufaure et préparé sous sa présidence.

On annonce que des perquisitions, en vertu d'ordres venus de Paris, auraient eu lieu, à Boulogne-sur-Mer, chez quelques personnes bien connues pour leurs opinions impérialistes. Nous ignorons le résultat de ces recherches, mais nous avons lieu de penser qu'elles se rattachent à l'organisation de l'*Etoile française*, cette compagnie d'assurances que le rapport de M. Léon Renault a signalée.

(France.)

La cérémonie d'inauguration du monument du vénérable La Salle, élevé à Rouen, a eu lieu mardi. Une messe, à laquelle assistaient S. Em. le cardinal-archevêque de Rouen et les évêques de Limoges, du Mans, d'Evreux, Bayeux, Coutances, Sées et Beauvais, invités à la cérémonie, a été célébrée à la métropole.

cutés par la maîtrise, avec le concours de la Société philharmonique de l'Ecole normale et de plusieurs artistes de Paris.

Après la messe, M. l'abbé Besson, chanoine de Besançon, a prononcé le panégyrique du vénérable La Salle. La cantate de M. Charles Gounod, accompagnée par la musique du 28^e de ligne, a terminé cette première partie de la fête.

A deux heures, une procession considérable, composée du clergé de la ville, des députations des établissements de frères des Ecoles chrétiennes de la France et de l'Etranger, s'est rendue de l'église Saint-Sever, où le vénérable La Salle est inhumé, sur la place où l'on a élevé le monument.

Après l'enlèvement du voile qui couvrait la statue, S. Em. le cardinal de Bonnechose, M. Lizot préfet de la Seine-Inférieure, et le maire de Rouen ont prononcé des discours. Toutes les autorités civiles et militaires assistaient à la cérémonie.

On avait eu l'idée originale de faire porter par les délégués des drapeaux de toutes les nations où la compagnie a des établissements. Il y en avait d'un peu partout, des chinois, des japonais, des mexicains, etc. Cela formait un coup d'œil des plus pittoresques.

A l'hôtel des Monnaies de Paris, on continue à frapper des pièces de 20 francs en or, de 5 francs en argent et de 1 et 2 centimes en bronze.

On va bientôt reprendre la fabrication de la monnaie divisionnaire d'argent: pièces de 2 fr. 1 fr. et 50 centimes, dont la rareté commence à se faire sentir, particulièrement dans les campagnes.

Le métal nécessaire à ces commandes ne manque pas et les rapports adressés au ministre des finances constatent que pendant les quatre premiers mois de cette année, il est entré en France pour 386 millions d'or et d'argent. L'exportation, durant la même période, ne s'est élevée qu'à 46 millions. Il reste donc 340 millions comme augmentation définitive de notre stock en métaux précieux.

Samedi dernier, à l'occasion du 56^e anniversaire de la naissance de la reine Victoria,

toute la ville de Londres était en fête.

On allait voir les illuminations brillantes des principaux clubs et des fournisseurs de la famille royale, et les anglais si flegmatiques d'ordinaire, laissaient voir tout le plaisir qu'ils y prenaient et manifestaient hautement et bruyamment leur joie et leur enthousiasme.

Tout le monde se livre alors à un jeu singulier. Les jeunes gens, armés d'un instrument analogue à nos crécelles, en chatouillent le dos des dames et des jeunes filles qu'ils rencontrent. Celles-ci agissent de même et c'est partout des éclats de rire, des cris de joyeux effroi qui de huit heures jusqu'à minuit ne cessent de retentir.

Aux *scratches-girl*, c'est ainsi que se nomme cet instrument, se joint un petit appareil rempli d'eau plus ou moins parfumée dont chacun se sert pour asperger légèrement la figure, le cou, etc., des passants.

Les londonners s'amuse à ces jeux comme de véritables enfants. Cela jette par toute la ville une animation singulière. Puis le lendemain tout est calme, tout est morne, tout est ennuyeux comme tous les dimanches de Londres.

Une dépêche d'Anvers annonce que de légers troubles ont éclaté dans cette ville. Lors du passage de membres du clergé qui allaient porter le viatique à des malades, des élèves de l'Athénée auraient soufflé les cierges allumés aux fenêtres selon la coutume du pays, et des discussions assez vives se seraient élevées entre eux et les fidèles qui s'étaient rassemblés. Il y aurait eu des coups échangés. La foule, indignée de la conduite de ces imprudents collégiens, a stationné une partie de la journée devant l'Athénée; mais, grâce aux mesures prises par la police, aucun malheur n'a été à déplorer. Des arrestations ont, paraît-il, été opérées.

On avait annoncé, il y a quelques temps, dans plusieurs journaux, que l'ancien membre de la Commune Assi, condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, et qui subit sa peine à la presqu'île Ducos, venait d'être condamné aux travaux forcés pour tentative d'évasion. Donnée dans ces termes, la nouvelle n'était point exacte. La France raconte que depuis déjà longtemps Assi, qui avait su mériter par sa conduite régulière la confiance de ses gardiens, s'était tout à coup départi de cette voie: soit pour insubordination soit pour insultes envers les agents de l'autorité, il avait comparu deux fois devant le conseil de guerre et avait été condamné à quelques mois de prison. Après l'évasion de Rochefort, l'idée lui vint de tenter pareille aventure et, à cet effet, il s'entendit avec plusieurs de ses camarades. L'administration militaire ayant été avertie, Assi, comme chef de complot, fut arrêté le 27 janvier dernier, et passa de nouveau devant le conseil de guerre, où il fut acquitté pour la tentative d'évasion; mais, comme il y avait la construction d'une barque, le commissaire du gouvernement voulut connaître la provenance des bois qui avaient servi, et n'ayant pu répondre d'une façon satisfaisante a été retenu comme accusé de vol de bois appartenant à l'Etat. Cette seconde affaire s'instruit et ne peut tarder à avoir sa solution.

M. Armand Ravelet, rédacteur en chef du journal le Monde, est décédé dans sa quarantième année, après une courte et douloureuse maladie. Depuis bien des années, il avait consacré les connaissances variées qu'il avait acquises et les talents dont il était doué à la défense des grands principes de l'ordre et de la religion. Il laisse une veuve et trois enfants.

Les journaux prussiens annoncent que l'infanterie allemande est presque entièrement pourvue du nouveau fusil Mauser et que l'on pousse activement la fabrication des carabines Mauser destinées à la cavalerie. On s'occupera ensuite de donner à l'armée allemande une seule et même cartouche, ce qui fera disparaître la différence d'armement qui existe entre l'armée bavaroise, munie du fusil Verder, et l'armée du reste de l'Allemagne, munie du fusil Mauser. Les journaux prussiens annoncent, en outre, que les nouveaux canons d'acier à segments circulaires figurent déjà dans plusieurs batteries de l'armée allemande.

ESPAGNE

Aucune nouvelle intéressante d'Espagne, si ce n'est le bruit que le général carliste Elio est dangereusement malade, et que don Carlos est allé lui rendre visite. Des dépêches de Madrid, avaient annoncé l'arrestation des généraux Socios et Patino, comme prévenus de conspiration républicaine. Une autre dépêche dément ce bruit au moins en ce qui touche le général Socios, qui n'aurait pas été arrêté.

Si nous en croyons une dépêche d'origine carliste, le général alphonstiste Martinez Campos a présenté sa démission de son commandement de Catalogne, en raison de son désaccord avec le gouvernement.

Chronique locale

et méridionale.

La loi du 22 juin 1854 oblige les chefs d'établissements industriels à tenir à la disposition du commissaire de police un registre où les ouvriers occupés par eux se trouvent inscrits.

Faute de se conformer à l'art. 4 de cette loi, les chefs d'établissements sont passibles de procès-verbaux.

Nous engageons donc les industriels de Cahors à se mettre sans retard en règle sur ce point.

Des registres *ad hoc* sont en vente chez M. Castanet, lithographe à Cahors, boulevard Sud.

LA PREMIÈRE COMMUNION AU LYCÉE.

Avant-hier, jeudi, une touchante cérémonie réunissait dans la chapelle du Lycée tous les fonctionnaires et les élèves de la maison, et un grand nombre de parents, heureux de pouvoir assister à cette fête. C'était le jour de la première communion.

Monseigneur Grimardias, évêque de Cahors, officiait. Des places avaient été réservées dans le chœur pour MM. Faurie et Bouillier, inspecteurs généraux de l'Université, les membres du bureau d'administration et les fonctionnaires du Lycée.

Durant la messe, des chœurs d'élèves, habilement dirigés par M. Combes, ont chanté avec beaucoup d'ensemble divers morceaux appropriés à la circonstance. M. l'abbé Ricaud, prêtre du diocèse d'Agen, a félicité avec chaleur et émotion les jeunes communiant de leur bonheur; sa parole facile et entraînante a été écoutée avec beaucoup d'attention par ces enfants qui allaient pour la première fois s'asseoir à la Sainte Table et recevoir le pain des forts. Un grand nombre d'élèves ont tenu à renouveler leur première communion, et beaucoup de parents ont suivi ce pieux exemple. Après la messe, Monseigneur a donné la Confirmation à 43 élèves. Avant de leur administrer ce sacrement, il les a interrogés et s'est montré fort satisfait de leurs réponses. Prenant ensuite la parole il leur a dit combien il était heureux de se retrouver au milieu d'eux; il a fait l'éloge du digne aumônier qui se dévoue avec tant de zèle au soin de leurs âmes, et leur a fait comprendre dans une improvisation pleine de naturel, de tact et de mesure, et en même temps de communicative éloquence, l'importance et la signification du Sacrement qu'ils recevaient en ce jour. Il les a félicités, et avec juste raison, de la piété sincère qu'ils ont manifestée à l'occasion du Jubilé.

En effet, depuis dimanche dernier, tous les élèves du Lycée se réunissent chaque jour dans la chapelle pour y entendre la parole chaleureuse de M. l'abbé Verdier, vicaire-général. Ils se préparent à gagner leur Jubilé; et après avoir suivi avec une édifiante ferveur tous les exercices préparatoires, les grandes divisions ont communiqué à une messe spéciale, dite à cet effet de grand matin, avant la cérémonie.

Après la messe pontificale, les élèves se sont rassemblés dans la cour d'honneur. Monseigneur les a passés en revue; le jeune Delrieu, de la classe de Rhétorique, lui a lu un compliment en vers latins, auquel Sa Grandeur a répondu avec beaucoup d'esprit et d'à-propos. Des cris enthousiastes de: Vive Monseigneur! ont éclaté dans tous les rangs quand il a annoncé à nos lycéens qu'il leur accordait un jour de congé.

Le soir, aux vêpres, a eu lieu le renouvellement des vœux du Baptême. Comme le matin, les élèves ont chanté des psaumes et des cantiques, et M. l'abbé Ricaud a prononcé le sermon. Il a développé cette thèse que pour relever la France il fallait former des caractères, et que pour former des caractères il fallait surtout former des chrétiens.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du saint Sacrement.
C'est une belle journée; tous ceux qui en ont été témoins en conserveront le souvenir, et seront bien persuadés qu'au Lycée de Cahors on ne se contente pas de développer l'intelligence et d'éclairer l'esprit, mais qu'on s'efforce aussi, et dans une large mesure, d'inspirer aux enfants les sentiments du vrai chrétien.

Ont été nommés :
MM. Fabre, instituteur public à Lèbreil.
Ruamps, instituteur à Bagat.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU LOT.

Avis aux porteurs d'Obligations de l'Emprunt de 250 millions, dit Emprunt Morgan.

Aux termes de la loi votée le 18 mars 1875 et conformément aux avis insérés au Journal officiel du 25 mars et jours suivants, le remboursement des obligations de l'emprunt Morgan doit être effectué le 1^{er} octobre prochain.

Sans attendre cette date et en vertu de l'autorisation donnée au ministre des finances par la loi votée le 31 mai dernier, les porteurs d'obligations Morgan auront la faculté d'échanger chacune de ces obligations contre une somme de rente 3 p. 0/0 de 30 francs, jouissance du 1^{er} avril, moyennant le paiement d'une soulte dont le montant sera très-incassablement porté à la connaissance du public.

Les obligations Morgan présentées à l'échange seront reçues aux guichets de la Caisse centrale à Paris, des Trésoriers généraux et Receveurs particuliers des Finances dans les départements, les 12, 13 et 14 juin courant. Un délai d'environ deux mois, et dont la date précise sera ultérieurement fixée, sera donné aux échangistes pour le versement de la soulte.

UN TOURISTE ANGLAIS A CAHORS.

La semaine dernière, vers 5 heures du soir, quelques personnes ont vu sur le Lot un charmant petit bateau remontant rapidement la rivière. C'est un touriste anglais qui a pris l'habitude de voyager ainsi. Il dirige lui-même sa barque, il y couche la nuit, il y fait sa cuisine et ne descend dans les villes riveraines que pour acheter du vin et des provisions de bouche. Voici quelques renseignements que nous avons pu recueillir sur ce singulier personnage, qui est affligé, comme dit le vulgaire, de 200,000 fr. de rente. Il s'appelle Edward Atkinson et il habite Nighgate, près de Londres. Il passe six mois chez lui, consacrant ce temps à l'étude des sciences, et pendant les autres six mois, il voyage pour sa santé de la manière indiquée plus haut. La légère embarcation qui le porte s'appelle *Octopus* (pieuvre). Sa longueur est de 5 mètres, sa profondeur de 30 centimètres; poids vide 75 kilogrammes, chargé 200 kilogrammes.

Le touriste en question se proposait de remonter le Lot tant qu'il pourra, de faire transporter sa barque sur une charrette à la Dordogne, qu'il doit descendre jusqu'à Bordeaux. De là, l'intrépide navigateur se rendra à Nantes en côtoyant le rivage français. Au reste, il n'est pas à son coup d'essai, car il a fait déjà plusieurs voyages aux îles Hébrides, assez éloignées des côtes anglaises. On assure que ce voyageur a eu déjà quelques difficultés dans les campagnes avec des gens qui le prenaient pour un espion prussien. Il ne faut pas s'étonner de cela par le temps qui court, car le proverbe dit : *chat échaudé, craint l'eau froide.*

J. M.

On nous écrit de Cajarc :

L'examen pour les certificats d'étude a eu lieu à Cajarc mardi, 1^{er} juin.
Quatre candidats, seulement, se sont présentés. Ils appartenaient tous à l'École des Frères, établis dans cette ville depuis le commencement de l'année dernière.

Deux candidats ont échoué pour l'examen écrit. Deux ont été admis au certificat, l'un avec 70 points, l'autre 60; 43 est le nombre exigé.

On nous écrit de Castelnau :

La procession de la Fête-Dieu, favorisée par un temps splendide s'est mise en marche après les Vêpres et a suivi la rue principale de la localité. Les hommes y étaient en très-grand nombre. Le vénérable pasteur de cette paroisse portait lui-même le Saint-Sacrement. Autour du Dais se tenaient un grand nombre d'enfants de chœur, conduits par notre cher Frère directeur. Les uns encensaient le Sauveur, d'autres

lui jetant à pleines mains des fleurs effeuillées. On remarquait dans le défilé les honorables membres de notre Fabrique et l'élite de notre cité. Par trois fois, durant le parcours, nous nous sommes inclinés pour recevoir la Bénédiction. Après avoir défilé sur l'immense champ de foire que nous possédons et qui fait en ce moment-ci une promenade splendide, nous avons traversé la rue qui conduit à la place, et au monument de la Vierge, modèle de Notre-Dame de Fourrières. Les murs étaient couverts par des branches de frêne ou des tentures. Partout on respirait le parfum suave de la rose et de mille autres fleurs.

De retour à l'Eglise, la Bénédiction a été on ne peut plus solennelle. Les lumières, mêlées aux ornements de notre maître-autel produisaient le plus saisissant effet. La multitude des fidèles s'est inclinée avec un profond respect devant le Dieu qui les bénissait, et le *Laudate Dominum*, accompagné par les sons harmonieux de notre orgue, a mis fin à la Fête-Dieu.

Une récente circulaire du ministre de la guerre porte que les officiers doivent donner l'exemple de la pratique de l'escrime « par des exercices réguliers et journaliers. » Quoique le ministère n'ait pas établi de distinction d'âge, les chefs de corps ont généralement décidé que ces exercices ne seraient obligatoires que pour les officiers âgés de moins de 30 ans.

Ainsi que cela se pratique à la mort du supérieur général de tout ordre religieux, on vient de dresser l'état du personnel de l'institut des Frères des écoles chrétiennes, par suite de la mort du T. C. Frère Jean-Olympe, remontant à deux mois environ. A cette date, l'ordre comptait 10,645 Frères, 1,141 établissements. 396,085 élèves, dont 5,090 orphelins et 33,541 adultes.

En ce qui concerne exclusivement la France, on compte 8,769 Frères, 1,009 établissements et 326,000 élèves, parmi lesquels se trouvent 2,610 orphelins, 31,980 adultes et 3,900 élèves militaires.

En classant les élèves par districts, on trouve les chiffres suivants : Paris, 51,650; Lyon, 31,900; Nantes, 20,700; Caen et Rouen, 17,000; Cambrai, 16,700; Marseille, 16,500; Avignon, 16,800; Clermont-Ferrand, 15,300; Saint-Omer, 15,000; Bordeaux, 14,700; Toulouse, 14,000.

Une décision présidentielle du 9 mars 1872 a fixé à 1 mètre 70 le minimum de la taille à exiger des candidats pour la gendarmerie à cheval, avec tolérance d'un centimètre en faveur des hommes qui auraient été gradés ou qui rachèteraient le défaut de taille par une robuste constitution.

Le président de la République a décidé, le 13 mai 1875, que, jusqu'à nouvel ordre, la tolérance serait portée de un à deux centimètres.

Par suite, et bien que la taille réglementaire reste fixée à 1^m 70, les hommes ayant 1 mètre 68 peuvent être proposés pour la gendarmerie à cheval s'ils ont été gradés ou si, sortant des simples cavaliers, ils ont une robuste constitution.

Pour l'arme à pied, il n'est apporté aucune modification aux conditions de taille exigées.

Le *Courrier de Tarn-et-Garonne* annonce qu'un pèlerinage diocésain doit partir de Montauban pour Lourdes, mardi prochain, 8 juin, à 10 heures du soir. Le nombre des pèlerins nécessaires pour un premier train ayant été dépassé, les organisateurs en préparent un second qui partira quelques minutes après le premier.

Un cas singulier d'empoisonnement. — La veille de la Pentecôte, un cordonnier de Strasbourg avait acheté un chapeau de feutre, dans une ville de l'Allemagne du Nord.

Le chapeau n'exerçait pas de pression sur la tête; l'acheteur y ressentit pourtant un violent mal, son front s'enfla fortement, il se forma de boutons qui suppuraient. Les yeux du malheureux s'enflammèrent à tel point qu'il ne put presque plus les ouvrir; l'enflure se communiqua à presque toute la figure. Ce fait ne pouvait provenir que du chapeau; un chimiste constata, après examen, que le cuir brun à l'intérieur du chapeau était teint avec une couleur vénéneuse, à l'aniline. Un empoisonnement et une inflammation ont lieu dès que cette matière entre en contact direct avec la peau.

Un médecin ayant confirmé ces observations, la police fut prévenue, et elle vint d'ouvrir une enquête sur la provenance de ce chapeau.

Théâtre de Cahors.

Dimanche 6 juin 1875.

Spectacle-concert donné par la Société artistique de Cahors.

Marie tu dors encore, Drame en deux actes, mêlé de chant.

La Favorite, grand air, chanté par M. G. Soulacroix.

Les sept péchés capitaux, chansonnette comique chantée par M. V. Montagne.

Le Violoneux, opérette en 1 acte.

Une fable de La Fontaine traduite en patois, dite par M. V. Montagne.

Le Lac, mélodie chantée par M. G. Soulacroix.

Le doigt de Dieu, drame en un acte.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 mai au 5 juin.

Naissances.

Cassuli Amélie, cours Fénélon.

Cammass, Jean, rue Darnis.

Clary, Virginie-Véronique, Port-Bullier.

Dissès, Antoinette, St-Georges.

Mariages.

Cubaynes, Jean, et Fanges Adeline.

Décès.

Boudet, Jean, cultivateur 96 ans (Hospice.)

Villier, Françoise, 77 ans, Boulevard-Sud.

CALENDRIER DU LOT. — Juin.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
6 Diman.	s Norbert.	
7 Lundi.	s Sabinien.	Sénaillac, Lavergne, Cuzance, Marmillac.
8 Mardi.	s Médard.	Montgesty, Junies (les), Lacapelle-Marival, Capdenac.
9 Mercr.	ss P. et F.	
10 Jeudi.	se Marguerite	Castelfranc, Cajarc, Latronquière.
11 Vend.	s Barnabé.	Beauregard, Creysse.
12 Samedi	s Jean.	Cahors, Castelnau, Bretenoux, St-Géry, Brengues, Catus, St-Sozy.

Lunaisons du mois de Juin.

☉ N. L. le 3, à 10 h. 30 du soir.
 ☽ P. Q. le 10, à 8 h. 4 du soir.
 ☽ P. L. le 19, à 0 h. 5 du matin.
 ☉ D. Q. le 26, à 2 h. 48 du soir.
 Apogée, le 15. — Périgée, le 2.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Dernières nouvelles

Versailles, 4 juin soir.

D'après ce qui se dit aujourd'hui, la commission des Trente compte pouvoir déposer lundi, non-seulement le rapport sur la loi des pouvoirs publics, mais encore sur l'élection du Sénat. La gauche demanderait la discussion immédiate, tandis que la majorité républicaine de la commission ferait durer l'examen de la loi électorale jusqu'après le vote des deux autres lois complémentaires. Il y a lieu de croire que cette procédure ne sera pas adoptée par le cabinet, et, par suite, on peut craindre que la question de confiance ne soit posée, dès la semaine prochaine, soit sur cette question préjudicielle, soit à l'occasion de l'élection des Côtes-du-Nord.

Le bruit de la démission de M. de Lavergne, comme président du centre constitutionnel paraît se confirmer.

On prête à la fraction du centre gauche qui s'inspire des idées de M. Casimir Périer, l'intention d'intervenir à un moment donné dans le débat et de proposer le scrutin de liste par arrondissement.

A la réunion du centre, M. Bocher a proposé de former une commission d'information ayant pour but d'éclairer la réunion sur la situation politique des départements au point de vue des élections prochaines. Après une courte expli-

cation à laquelle ont pris part MM. Bocher, Adnet, Paris et Delsol, la réunion a accepté à l'unanimité cette proposition et a fixé à neuf le nombre des commissaires dont la nomination a été ajournée à lundi.

La droite modérée, réunie sous la présidence de M. de Kerdrel, a entendu les explications de M. Depyre sur les travaux de la commission de la liberté de l'enseignement supérieur et a chargé son bureau de s'entendre avec les bureaux des autres réunions conservatrices au sujet de cette loi.

M. Christophe sera probablement chargé du rapport de la commission des Trente sur le projet d'élection des sénateurs.

La commission du budget a choisi pour son rapporteur général M. Wolowski.

A l'occasion de la mort de M. Ravelet, le Pape a envoyé sa bénédiction apostolique à la rédaction du *Monde*.

Les derniers incidents diplomatiques, en donnant aux gouvernements les plus puissants une occasion d'affirmer leurs résolutions pacifiques, ont encore eu pour nous ce bon résultat d'exciter dans la presse de tous les pays libres et notamment en Angleterre, un courant des plus sympathiques à notre relèvement. Le droit de la France à poursuivre ses armements, est aujourd'hui reconnu, dans la presse anglaise, comme un principe et le maintien de la grandeur de la France, comme une nécessité d'ordre général. « Il serait aussi ridicule, dit le *Times*, de supposer que la France peut se passer d'une grande armée, que l'Angleterre d'une grande flotte. Un Etat comme la France cesse d'exister dans le sens politique du mot, quand il se met absolument à la merci des agressions de ses voisins. » Le *Times* ne s'en tient pas là, il répète que l'attaque de la France ou de la Belgique par l'Allemagne, aurait imposé à l'Europe le devoir de s'unir contre l'agresseur comme elle s'était unie jadis contre Napoléon 1^{er}.

Bourse de Paris.

Paris, 5 juin 1875.

Rente 3 p. %	64,75
— 4 1/2 p. %	93,75
— 5 p. %	103,45

Faits Divers

Nous lisons dans le *Messenger du Midi* :

Quelques spirites de Béziers, parmi lesquels se trouve Fonzos, récemment condamné pour exercice illégal de la médecine, viennent d'être victimes de leur crédulité.

Le journal des spirites, oracle des fidèles, avait signalé, il y a quelques mois, une nouvelle vertu du médium.

En envoyant un portrait de famille à Paris, soit celui d'un oncle, cousin, aïeul, bisaïeul ou trisaïeul, quelle que fut la date de la mort, au moyen de ce portrait, on évoquait, disait le journal, les spectres du défunt; puis l'appareil photographique fonctionnait et reproduisait exactement les traits du défunt. Ce n'était pas plus malin que cela et, moyennant un bon nombre de pièces de 20 francs, coût de chaque demande, on pouvait à la rigueur, collectionner les portraits de ses grands parents en remontant jusqu'à la création d'Adam et Eve.

Ce petit commerce avait des chances de prospérer et de produire un bon encaisse, si la police ne s'était rendu compte elle-même de ces miraculeuses expériences, et assurée que les prétendus spectres n'étaient qu'une duperie. L'appareil reproduisait purement et simplement les photographies envoyées; on plaçait la figure dans un nuage, de façon à la noyer dans l'ombre, et le tour était joué. Il n'y avait que ceux qui avaient quelque ressemblance de famille qui criaient au miracle, en distinguant quelques lignes du visage.

Une enquête a été ouverte à Paris sur ce genre d'escroquerie.

Sur la demande qui leur a été faite, les

spirites de Béziers ont livré des photographies obtenues par le procédé dont il a été question.

HORRIBLE MALHEUR. — Une catastrophe épouvantable a eu lieu à Judenburg, en Styrie. Dans la vallée de la Mur, en Styrie, des pèlerins allaient célébrer le jubilé de l'Eglise catholique.

Au lieu de passer sur le pont pour traverser la rivière, ils voulurent passer l'eau dans un bac.

Ils se trouvaient au nombre de cinq cents environ ; la plus grande partie était des femmes. Le bac fit deux traversées heureuses ; mais à la troisième, les pèlerins, malgré les remontrances des bateliers, montèrent en si grand nombre, que le bateau, en quittant la rive, commençait déjà à sombrer.

La corde qui retenait le bateau se brisa ; le courant entraîna bien vite le bac qui disparaissait sous sa cargaison humaine, et au bout de quelques instants tous les voyageurs étaient engloutis, les uns déjà morts, les autres se débattant et poussant des cris déchirants. L'agonie fut courte, car le courant était rapide, et les infortunés ne savaient pas nager.

Publications de la Librairie Hachette
79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le *Dictionnaire abrégé de la langue française* qui vient de paraître en vente la librairie Hachette et Co, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujean, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes ; les cinq premiers fascicules sont en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 131^e livraison (5 juin 1875). — TEXTE : Tom Brown, imité de l'anglais par J. Levoisin. — Le verre incassable, par H. Norval. — Les aigles pêcheurs, par E. Lesbazeilles. — Les aventures du capitaine Magon, par L. Cahun.

Dessins de Godefroy Durand et P. Philippoteaux.

LE TOUR DU MONDE. — *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 752^e livraison, (5 juin 1875). — Texte : Voyage en Chine, par M. J. Thomson. 1870-1872. Traduction inédite. Dessins inédits, d'après les photographies de l'auteur. — Douze dessins de J. Moynet, A. Marie, E. Ronjat, P. Sellier, Ph. Benoist, Deroy et O. Matthieu.

Revue Britannique

50 boulevard Haussmann.

Sommaire de la livraison de Mai.

Beaux-arts, biographie : Léonard de Vinci. —

Histoire politique : 1789 et 1875, Malouet, son temps et le nôtre. — Autobiographie : Les coquetteries d'une spiritue, Souvenirs de Robert Dale-Owen. — Littérature étrangère, biographie : Un poète en villégiature (Hans Andersen). — Hygiène : crémation et sépulture. — Romans : Les deux frères (3^e extrait). — Miscellanées artistiques : La peinture inaltérable, les décorations d'église. — Quelques réflexions à propos du salon de 1875. — Archéologie, acclimatation : La faune domestique de l'ancienne Egypte. — Revue militaire, chronique. — Pensées diverses. — Correspondances de la Revue Britannique, nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc. : Correspondance d'Allemagne ; correspondance d'Amérique ; correspondance de Londres ; chronique scientifique ; chronique et bulletin bibliographique.

viennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépôts dans toutes les villes. (Se méfier des contrefaçons).

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorroïdes, Migraines. Ph^{ie} 25, r. Grammont, Paris. — B^{te} 2, 50. Poste 2, 75. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant A. Laytou.

LA NATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Établie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18

ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE

Fonds de garantie : 121 millions

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Davillier (Henry), régent de la Banque de France, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, *Président du Conseil.*

MM. ADMINISTRATEURS

La Panouse (le comte de), Directeur de la Caisse d'Épargne de Paris, Administrateur du Chemin de fer de Paris à Orléans ;

Lefebvre (Francis), ancien Banquier, ancien Régent de la Banque de France ;

Moreau (Frédéric), Négociant, Cens^r de la Banque de France ;

Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et Co, Banquier ;

Hottinguer (le baron), Banquier, Régent de la Banque de France ;

André (Alfred), Banquier, Membre de l'Assemblée nat^l, Régent de la Banque de France ;

De Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France ;

Rothschild (le baron Gustave de), Banquier ;

Lutscher (André), de la Maison Hentsch-Lutscher et Co, Banquier ;

Clausse (Gustave), Propriét^r ;

Demachy, Banquier, Régent de la Banque de France ;

Vuitry, ancien Ministre président du Conseil d'État ;

Pillet-Will (le comte), Régent de la Banque de France ;

Denormandie, Membre de l'Assemblée nationale, ancien Président de la Chambre des Avoués.

MM. CENSEURS

Archéacon (Edm.-Alexandre), ancien Agent de change ;

Le Lasseur, de la Maison Périer frères et Co, Banquier ;

Bourceret (Ant^e), Propriét^r.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Bourceret (F.), ancien Banquier, Propriétaire.

DIRECTEUR

M. Onfroy (J.-S.-L.), ancien Négociant, ancien Membre du Conseil municipal de la ville de Paris.

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la C^{ie}.

Augmentation du Revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 28,107,916 fr.

Arrérages payés aux Rentiers. 129,628,201 fr.

Bénéfices répartis aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 11,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap^{te} Planion, à Souillac.

MALADIES CHRONIQUES
DÉBILITÉ GÉNÉRALE—CONVALESCENCE

TRAITEMENT PAR LE

VIN DE ROUSSY

TONI-NUTRITIF

AU JUS DE VIANDE CONCENTRÉ

Ce VIN INALTÉRABLE contient, sous une forme condensée, digestible et assimilable, tous les éléments organiques et minéraux qui se trouvent dans l'organisme. — Médicament-aliment d'un goût fort agréable. — Aliment complémentaire, excellent pour les enfants, les vieillards, les convalescents, dont il relève et régularise les fonctions digestives. On peut en continuer indéfiniment l'usage sans inconvénients. — Fortifiant et reconstituant général remplaçant avantageusement la viande crue, les ferrugineux, le quinquina, etc. — Employé avec succès dans toutes les maladies où la nutrition est en souffrance, spécialement dans l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, le Diabète, l'Albuminurie, les divers États cachectiques, le Rachitisme, la Scrofule, les longues Convalescences succédant aux maladies aiguës et aux Fièvres typhoïdes, etc. — Prix : 4 fr. la bouteille. — DÉPOT CENTRAL à la Pharmacie, rue Hoche, 9, à Versailles. — Dépôt à Paris (vente en gros), MARCHAND, 220, rue St-Martin. — Se trouve dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

NOUVELLES MACHINES A COUDRE
Spéciales pour Familles et Ateliers.

Facilités de paiement. — Au comptant fortes remises. — Dessins et Échantillons franco.

L'UTILE : 75 — La PRÉCIEUSE : 120^r — La "NOUVELLE SILENCIEUSE" véritable Expéditive : 225 fr., avec guides et accessoires ; garantie 5 ans. Les nouveaux modèles Elias Howe. Machines polytypes. — Ateliers de réparations, fournitures supérieures, etc.

A. RICBOURG, constructeur breveté
1^{er} Médailles, Expositions universelles 1862, 1867
20, Boul. Sébastopol (près la rue Rivoli) Paris.

AVIS
On demande à céder un **Magasin de Mercerie et de Modes**, très bien placé, dans la ville de Montauban. *Position assurée.* Toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M^e Capelle, notaire à Montauban.

A VENDRE
UNE VOITURE
dite Américaine

S'adresser à la Gendarmerie, à Cahors.

AVIS.
On demande à acheter une **Propriété**. S'adresser à M. VINCENS, pépiniériste à Cahors.

A VENDRE
Pour cause de Décès
Une bonne ETUDE D'HUISSIER, près le Tribunal de Cahors, résidence à Lalbenque. S'adresser à Madame veuve Cossé, à Lalbenque.

FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIAGE BLANC
FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements. Garnitures d'autel or. Fournitures pour fleurs ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Papiers de toute couleur. Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes ; Feux d'artifice.

ETABLISSEMENT THERMAL
VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire, PARIS, 23, boulevard Montmartre.

Cahors, chez M Dulac, pharmacien.

L'ABEILLE
SEULE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LA GRÊLE

Fondée en 1856 au capital de huit millions

En la seule année 1872, elle a garanti près de 200 millions et a payé à 6,600 sinistrés, plus de 3 millions

Pour ne pas s'exposer à des mécomptes, on doit bien se garder de confondre les Assurances à primes fixes avec les Assurances mutuelles. Dans l'Assurance à primes fixes l'assuré a la certitude d'être intégralement indemnisé des pertes constatées.

Pour connaître les conditions de l'assurance, s'adresser à M. CARRIOL, Agent général à Cahors, rue St-James. — Agents particuliers dans tous les cantons de l'arrondissement.

L'Abelle, Compagnie d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie.

Garantie : 27 millions — Capital social : 12 millions — Primes en portefeuille : 15 millions

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

Glacière Cadurcienne
GLACES DE NORWÈGE

MM. les Limonadiers sont prévenus qu'ils trouveront chez M. Salomon, au Grand Café Divan, DE LA GLACE DE NORWÈGE, 1^{er} choix, non brisée et par blocs de 50 à 200 kilogrammes.

Le grand approvisionnement qu'il a pu faire lui permet de livrer de la belle Glace à des prix très-modérés.

Expéditions

AVIS
M^{me} V^e ANDRAL

A l'honneur de prévenir ses clients qu'elle vient de reprendre l'ancienne Auberge de M^{me} V^e Lafon, rue du Lycée, et qu'elle continuera comme par le passé à contenter sa clientèle.

On trouvera chez elle : **chevaux et voitures à volonté.**

Le 14 juin, à Toulouse, Hôtel du Midi, place du Capitole, commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES

professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON
FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.